
NOTICE

SUR L'ORIGINE DE LA VILLE DE BLANKENBERGHE ET SUR LA DESTRUCTION DE SCARPHOUT.

LA plus grande partie de la Flandre est située au-dessous du niveau des hautes marées. Les vastes plaines qu'on appelle, à cause de la richesse de la culture, le jardin de l'Europe, ne sont que des conquêtes faites sur l'Océan. Ce n'est que grâce à un système de digues, de canaux et d'écluses, ce n'est qu'à force de travail et de vigilance, que les habitants de ces contrées parviennent à conserver leurs conquêtes et à repousser les attaques toujours renouvelées de ce dangereux voisin.

On s'est souvent demandé quelle sera l'issue de la lutte entre l'homme et l'élément. On s'est posé trois questions :

- 1° Les dangers augmentent-ils d'année en année, ou
- 2° Est-ce que les attaques diminuent en force, ou enfin,
- 3° N'y a-t-il pas eu de variation sensible à cet égard depuis les temps anciens jusqu'à nos jours ?

La direction des travaux hydrauliques est intéressée à connaître les réponses à ces questions, afin qu'elle puisse mettre ses efforts en harmonie avec les prévisions de l'avenir. Les résultats obtenus jusqu'ici par la géographie physique donnent une réponse affirmative à la troisième question, en l'appliquant à la généralité des pays maritimes du continent. Cependant un assez grand nombre de faits, concernant les côtes

des Flandres, tels que la situation des dunes, l'ensablement des ports de l'Ecluse et de Damme, semblent prouver que la mer recule peu à peu. L'opinion contraire trouve également des partisans, ceux-ci soutiennent que l'Océan à une tendance d'envahissement, et ils citent comme preuve une quarantaine d'inondations et surtout la destruction d'une ville assez considérable, que la mer aurait engloutie, et dont on aurait vu longtemps après les sommets des clochers et des maisons à une certaine profondeur sous la surface de la mer pendant les basses marées. Les habitants de cette ville qui échappèrent à la mort, auraient fondé à quelque distance de l'ancienne et plus éloignée de la mer une nouvelle citée, appelée Blankenberghe. Cette tradition, sur l'origine de Blankenberghe et sur la destruction de Scarphout est affirmée par nos plus savans annalistes, historiens et géographes tels que Meyer, ancien curé de Blankenberghe, Grammay, Sanderus, Devez, Warnkœnig, et semble par conséquent être basée sur des preuves historiques les plus inattaquables.

Nous avons fait quelques recherches sur cet événement, tant à cause de l'importance qu'il acquiert dans son rapport avec la géographie physique, qu'à cause de l'intérêt historique que présente toujours une catastrophe aussi terrible que la destruction complète d'une ville entière.

Le résultat de ces recherches a été, pour nous, la conviction qu'il n'y a jamais eu en Flandre de *ville* appelée Scarphout, et que Blankenberghe ne doit pas son origine à la destruction de cette prétendue citée.

Les raisons sur lesquelles nous fondons notre opinion sont :

- 1° Que la ville de Blankenberghe date d'une époque fort ancienne et bien antérieure à l'inondation du 23 Novembre 1334;
- 2° Que l'orage du 23 Novembre 1334 n'a renversé qu'une église de bois, appelée Notre Dame de Scarphout, et quelques maisons avancées faisant partie de la commune de Blankenberghe.

Plusieurs documents authentiques, antérieurs à l'inondation

en question, renferment le nom de la ville de Blankenberghe et parlent de sa commune, de son administration civile et judiciaire. Voici des extraits de quelques-unes de ces pièces.

1309.

Traité de paix conclu à Paris. Parmi les députés des trois grandes villes et des autres bonnes villes du pays de Flandre on remarque Willeme de Liseveghe (Guillaume de Lissewege) chevalier, procureur des bourmaistres échevins et tout le commun de la ville de Blankenberg.

Donné à Paris le 10 May 1309, original en parchemin. Le sceau qui pendait à double queue est tombé. Archives de Furnes.

1328.

Procuracion des échevins et de la communauté de Blankenberghe, donnée aux personnes y dénommées, d'accorder au comte de Flandre le profit de la ville. (Original aux archives de Lille).

1330.

Une lettre de ceulx de Blankenberghe comment ils ont certain procureur pour oir jugement de ceulx de Bruges de certains procès pendant a donc devant les échevins de Blankenberghe et le conseil et sens qu'ils donnèrent.

Donné l'an XXX (1330). (Invent. des chartes confisquées en 1382).

1334.

Henri de Meetkerke, Thierry de Belsele, bailliu de Bruges et Otelin Macet, watergrave, sont chargés de renouveler la loi à Blankenberghe.

Donné à Male le 9 Février 1334. (Archives de la chamb. des comptes à Lille ; rég.° des chartes 1333 f.° 110 v°).

Les documents qui précèdent et qui sont tous d'une date antérieure à l'inondation, nomment invariablement Blankenberghe, parlent de sa commune, de ses échevins, de son administration et nulle part ne se trouve la moindre mention de la ville de Scarphout.

Mais, nous dira-t-on, qu'était-ce donc que Scarphout? Trois pièces qui se trouvent dans le cartulaire de Flandre nous apprennent que Scarphout était une église.

1334.

Le comte Louis-de-Mâle amortit une pièce de terre appelée de Ghentele, contenant environ huit lignes de terre, tenant au lez devers nord à la terre Riquard-le-Hoc et au lez devers zuut à la terre Guillaume fils Ernoud et tenant des autres deux pars à deux dycs gisans au mestier d'Utkerke pour bâtir une nouvelle église, l'inondation et la forche de l'eau de la mer ayant détruite l'ancienne appelée Notre Dame de Skerpsout (Scarphout). Il s'en réserve la garde, la justice et la part aux prières. Donné en Février à Mâle (2° cart.° de Flandre f.° 74 et Miræus dipl. Belg. T. IV, page 272).

1334.

Les habitans de Blankenberghe s'obligent à faire dire une messe solennelle, dans leur nouvelle église pour le comte pour la comtesse Marguerite sa femme et leur fils Louis.

Donné le 15 Mars 1334 (2° cart.° de fland° f.° 75 et Miræus dipl. Belg. T. IV, pag. 273).

1334.

Confirmation de la donation du comte par l'évêque de Tournay diocèse duquel dépendait la ville de Blankenberghe. (Miræus id. et le cart.° de Flandres idem).

Ainsi la célèbre ville de Scarphout n'était autre chose qu'une église bâtie en avant de la ville et qui fut entraînée par les flots. Blankenberghe entretenait avant l'inondation du 23 Novembre 1334, des relations commerciales assez étendues avec les villes Arséatiques, avec la Hollande, l'Angleterre et la France. Ce fait est prouvé d'une manière incontestable par une charte datée de la même année, par laquelle le comte Louis accorde aux habitans de cette ville une augmentation de droit à prélever sur certaines marchandises.

Il est donc prouvé que la ville de Blankenberghe existait longtemps avant l'inondation de 1334, et que Meyer, curé de cette ville, trouvant dans toutes les *pièces ecclésiastiques*, antérieures à ce désastre, le nom de Scarphout, et celui de Blankenberghe, dans celles des années postérieures, aura enveloppé la ville entière dans le désastre qui ne frappa que l'église.

P. A. LENZ.